COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 21 FEVRIER 2012

Convocations du 16/02/2012

<u>Présents</u>: Mmes MM. Robert TARDY; Marc VERNAY; Henri BENI ERE; Annie LAGNI ET; Bernadette CHAIZE;

Philippe LAGNI ET; I sabelle VERNAY.

Absents: Bernard VI LLEMAGNE représent é par Marc VERNAY, Julien TARDY représent é par Annie Lagniet

Secrétaire: Henri BENI ERE

Compt e- rendu de la séance précédent e : Approuvé à l'unanimit é

Adhésion au groupement de commande départemental d'achat d'électricité :

Le Conseil Municipal approuve le renouvellement d'adhésion au groupement de commandes d'achat d'électricité dont le SI EL est coordonnateur, autorise M. le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes et à prendre toute mesure d'exécution de la présent e délibération. Les dépenses en résultant seront imputées sur le budget de l'exercice correspondant.

Admission en non-valeurs :

Monsieur le Maire expose au conseil que les états de restes font apparaître des recettes irrécouvrables du fait not amment de la disparition d'un débiteur pour insuffisance d'actif, recettes dont le receveur municipal demande l'admission en non-valeur.

Considérant que les sommes dont il s'agit ne sont point susceptibles de recouvrement; que le Trésorier Principal justifie, conformément aux causes et observations consignées dans ledit état, de l'impossibilité d'exercer des pour suit es utilement, par suit e de faillite du débit eur;

Le Conseil municipal propose d'admettre en non-valeur, sur le budget de l'exercice 2012, les sommes ci-après, savoir :

- 1° Sur la facture d'eau et d'assainissement de l'année 2008 la somme de 1 201,96 € ;
- 2° Sur la facture d'eau et d'assainissement de l'année 2009 celle de 1 076,56 € ;
- 3° Sur la facture d'eau et d'assainissement de l'année 2010, celle de 542,00 € ;

Compt e- rendu des commissions :

Vie locale:

- Projets du Syndicat d'I nitiative suite à l'assemblée générale : mise en place des sites de photos, réalisation d'un mannequin « la lavandière », création d'un sentier pédagogique sur les guerres de religions, ...
- Une demande de subvention du CFA pour un apprenti est classée sans suite.
- La journée Pilat Propre est programmée le samedi 24 mars 2012. Les associations, l'école et les administrés sont sollicités
- Une réunion avec les élus de Tarentaise est prévue pour dialoguer sur l'avenir de nos écoles.

Urbanisme:

- Orient at ions de l'ét ude d'aménagement global du bourg : présent at ion des premières pist es de réflexion.

Eau Assainissement:

- Présent at ion de l'avancée de l'ét ude diagnost ique d'assainissement

Divers :

Nouvelle délibération concernant la procédure de modification du POS :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 13 septembre 2011 engageant une procédure de modification du POS pour un projet d'implantation d'habitations légères de loisirs sur le chemin du Tremplin. La modification de zonage avait classé deux parcelles en zone NAL. Il est nécessaire d'annuler et de remplacer cette délibération pour un problème de forme et d'intégrer les périmètres de protection des sources du Furan.

Le Conseil municipal décide donc de créer une zone UL (zone urbaine aménagée à vocation sportive, de loisirs à usage touristique) qui inclurait les parcelles B/1382 et B/1383 et d'intégrer les servitudes de protections des sources du Furan conformément à l'arrêté préfectoral du 28 juillet 2011

La séance est levée à 22 heures 30

Prochaine réunion: Jeudi 29 mars à 20 heures

Affiché le 28 février 2011

Le Maire.

Robert TARDY